



dès le départ une double casquette, à la fois formateurs en français et personnes solidaires avec le peuple sahraoui et sa lutte pour obtenir l'autodétermination. Double casquette qui leur a permis de travailler en confiance et respect avec les formateurs de l'ASPECF et avec les enseignants sahraouis. Une convention tripartite avec une association sahraouie, le Ministère de l'Éducation et une association française a présenté un autre avantage en faisant mieux exister la société civile sahraouie, qui commence à s'organiser en associations, à créer du travail rémunéré sur la durée. Cette situation, dès 2013, a permis à l'ASPECF de se développer, de s'équiper d'un local avec bibliothèque et salle de classe, d'installer sa légitimité auprès des étudiants, des familles qui envoient leurs enfants en France et maintenant d'organiser des « Rencontres de la francophonie » à la manière des cafés de philosophie ou d'histoire. Confiance partagée qui a permis de passer sans difficultés d'une convention à une autre et d'adapter les interventions des formateurs à la demande de leur « public ».

**Troisième exigence, des outils pour travailler et faire progresser les élèves.** La pédagogie dans les classes des campements est plutôt frontale et ne fait guère participer les élèves. Habitude culturelle, manque de formation et de moyens, classes nombreuses, les contraintes sont multiples et réelles et ne peuvent être combattues seulement avec de bonnes paroles, même très pertinentes d'un point de vue pédagogique ou didactique. Les solutions : faire vivre aux enseignants des situations de pédagogie active avec des préparations réali-

**Deuxième exigence, une relation de confiance entre les différents acteurs des formations et une régulière coordination entre eux.** Cette relation de confiance a existé dès le départ du projet et s'est progressivement renforcée du fait des résultats avec le Ministère de l'Éducation. Les formateurs français ont coiffé



sées en commun, l'observation de la classe en activité, un bilan, et un retour sur la préparation de la leçon. Cette étape importante, très appréciée des enseignants car permettant une approche de la conduite de leur classe précise, proposant des moyens qui peuvent être repris, n'est pas suffisante. En effet il est nécessaire d'en garder la mémoire à la fois sous forme de guide pédagogique pour les enseignants et sous forme de manuel pour les élèves. C'est une exigence dont nous avons pris conscience dès la deuxième année en proposant aux stagiaires une progression suivant des activités permettant les principaux apprentissages dans les différents aspects de la langue. Cette progression portant sur les 4 années de collège a été traduite en arabe pour un accès plus facile au vocabulaire spécialisé et éventuellement pour servir de point de départ aux programmes de collège en français.

Cette progression est normalement utilisée par tous pour donner une cohérence aux leçons proposées sur l'ensemble de l'année. Ce n'est pas le cas pour tous et toutes. Il faut donc encore la reprendre, modifier ce qui n'est pas adapté et surtout y associer les enseignants en les invitant à construire en même temps que les formateurs leur outil pédagogique, répertoire de leçons et manuel. C'est l'objectif principal à venir, qui correspond bien aux objectifs du Ministère de l'Éducation, lequel a déjà promu deux manuels de géographie sahraouis ainsi que des manuels d'espagnol et dispose au Centre pédagogique du 9 juin d'un matériel d'impression assez conséquent et d'une maison d'édition, Harmattan-RASD, qui pourrait devenir la maison d'édition sahraouie.



2018 : Stage au local de l'ASPECF.



2018 : Récréation devant le centre de l'ASPECF.

### Principaux appuis financiers

Ce programme de formation des enseignants de français a été possible grâce à l'engagement de formateurs bénévoles et à l'apport financier des organismes qui ont soutenu le projet : CCFD, SCAC de l'Ambassade de France en Algérie, Région Pays de la Loire, Conseil départemental du Val de Marne, Ville du Mans, Association Kareen Mane, notamment – leur contribution nous permettant de prendre en charge les frais de fonctionnement, l'aide financière aux formateurs et enseignants sahraouis et l'appui aux équipements matériels.

Il en va de la défense de la francophonie, de la place de la France au Maghreb et de ses choix diplomatiques, alors que le peuple sahraoui

et son représentant le Front Polisario sont à nouveau engagés dans un processus de négociations avec le Maroc, fortement soutenu par les Nations Unies. **Dans ce dossier compliqué pour la France, liée par de solides amitiés et intérêts avec la partie marocaine, il est indispensable de maintenir les liens avec le Front Polisario et le peuple sahraoui, au moyen de coopérations comme celle-ci, qui, comparée à l'engagement de l'AFD au Maroc, est de dimension extrêmement modeste.**

Paris le 20/12/2018  
Régine Villemont

**Sahara info - Hors Série**  
n°175 - Février 2019

Rédaction : Régine Villemont.

Mise en page : Mélyny Fourmy

Pour tout contact et soutien aux Sahraouis : Association des Amis de la RASD/France  
bur.aarasd@wanadoo.fr

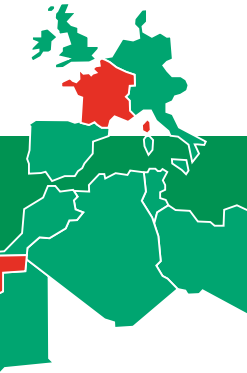
**NOUVEAU SITE :**  
[www.association-des-amis-de-la-rasd.org](http://www.association-des-amis-de-la-rasd.org)

Pour être informé par mail des derniers développements concernant les prisonniers sahraouis, n'oubliez pas de vous inscrire sur le site :  
[www.ecrirepourlesliberer.com](http://www.ecrirepourlesliberer.com)

**Facebook :**  
Amis de la République Sahraouie

# Sahara Info Hors série

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique  
Février 2019 - numéro 175



## 2013-2018, 25 enseignants sahraouis formés pour enseigner le français dans les collèges des camps de réfugiés

*Ce dimanche 4 novembre 2018, premier jour de la semaine dans les campements sahraouis, nous nous retrouvons au milieu des 25 enseignants et enseignantes de français de collège pour démarrer la première session de formation de l'année scolaire 2018-2019 : cinq formateurs, trois bénévoles français de l'AARASD et deux formateurs sahraouis en charge toute l'année du groupe des enseignants. C'est l'association sahraouie, l'ASPECF, qui nous accueille dans sa bibliothèque et salle de classe. Et c'est un vrai bonheur de se retrouver, pour plusieurs d'entre nous, riches des amicales relations qui datent déjà de cinq ans, et pour tous c'est la perspective de progresser en français, de mieux maîtriser les prochaines leçons car pendant ces 15 jours de stage intensif, elles vont être préparées et expérimentées collectivement ! Une telle aventure mérite d'être racontée !*

### Contexte historique, politique et linguistique

Depuis 1976, les campements de réfugiés sahraouis sont installés dans l'extrême sud-ouest algérien. Les Sahraouis, colonisés par l'Espagne, quittent pour la grande majorité d'entre eux leur pays, alors le Sahara espagnol, suite à la Marche verte et à l'occupation armée de leur territoire par le Maroc au Nord et par la

2018 : Classe de 5<sup>e</sup> dans un des collèges d'Aousserd.



Mauritanie au Sud. Dans des conditions d'extrême dénuement et sous les bombardements au napalm de l'aviation marocaine, ils fuient vers l'est et s'installent sur la hamada de Tindouf, accueillis par l'Algérie qui leur ouvre sa frontière et leur prête assistance. La République sahraouie est proclamée le 27 février 1976 : c'est dans le cadre d'une république en exil que s'organisent les institutions, la société, dans un territoire

prêté par l'Algérie qui reproduit sur un espace limité l'espace du Sahara occidental pour le moment occupé. Faute de trouver avec le Maroc une solution politique, pourtant appelée de ses vœux par la Communauté internationale, qui a mis en œuvre en 1991 avec les deux parties, Maroc et Front Polisario, un plan de paix devant déboucher sur un référendum d'autodétermination, l'exil dure depuis 43 ans pour les réfugiés



2014 : Classe de français pour les stagiaires enseignants.

sahraouis. Pendant ces quatre décennies ils ont développé leur Etat, leurs institutions, celle de l'éducation en particulier. C'est dès le départ posé le problème du choix de la seconde langue après la langue maternelle, le hassania : espagnol ou français ? C'est l'espagnol qui a été choisi au nom des liens établis entre l'ancienne métropole et sa colonie. Mais ce choix n'est pas forcément le meilleur car beaucoup d'élèves sahraouis prolongent leur scolarité en Algérie et ont besoin de connaître le français tant au lycée que pour les études supérieures. Aussi, l'apprentissage du français a été peu à peu introduit dans les classes des campements, ce qui a nécessité le recrutement d'enseignants.

### Volonté affirmée d'une scolarisation pour tous de 1976 à 2018

La scolarité obligatoire dès 6 ans, pour les filles comme pour les garçons, a été de suite mise en œuvre par la jeune république en exil. Avec de pauvres moyens au départ et l'appui d'Etats étrangers comme l'Algérie, Cuba ou la Libye, qui ont scolarisé dès l'âge de 6 ans des cohortes d'élèves tant que les équipements étaient insuffisants dans les campements. Petit à petit, avec l'appui de l'Algérie et des agences humanitaires, des écoles primaires ont été construites, un collège et un lycée avec internats pour éviter aux enfants de quitter trop tôt leurs familles. Depuis une dizaine d'années le Ministère de l'Education de la RASD a porté l'effort de construction et de recrutement des enseignants sur le second degré en

dotant chacune des 5 wilayas (provinces ou grands campements) de deux collèges pour trois années scolaires. C'est dans cet effort d'ouverture des classes et de développement de l'enseignement du français que se situe notre programme de formation des professeurs de collège en français.

### Former des enseignants, une urgence ; les fidéliser dans leur poste, une réelle difficulté

Plusieurs expériences d'apprentissage du français ont été menées dans les campements, plutôt à l'initiative de l'UJSARIO (organisation de la jeunesse), avec l'ONG AGIRabcd de Bourgogne et plusieurs comités solidaires. Formations s'adressant aux jeunes scolarisés en Algérie soucieux de s'assurer un meilleur niveau en français pour poursuivre leurs études universitaires ou ma-



En classe de pédagogie dans le centre de l'ASPECF en 2018.

nière de « sortir » des campements par la culture, par une autre langue, et peut-être de se construire un avenir où la connaissance du français serait utile. En 2012 la demande formulée par la Ministre de l'Éducation de la RASD est plus institutionnelle : il s'agissait de former les futurs enseignants de collège pour les cours qu'elle allait ouvrir en français et de trouver les bonnes solutions pour favoriser leur recrutement et leur engagement à enseigner durablement. Nous avons tenu une première réunion en France, en janvier 2013, avec un représentant du Ministère de l'Éducation pour évaluer les conditions de travail dans les collèges des campements, le matériel dont on pourrait disposer - essentiellement des manuels algériens - et mesurer nos propres forces en formateurs bénévoles. Une seconde réunion s'est tenue en février 2013, dans les campements, qui a permis de retenir le principe d'un premier stage expérimental de mars à juin 2013, en accord avec la Ministre, pour 12 stagiaires, nous permettant de construire au plus près un projet sur 5 ans. À partir des éléments retenus pendant le stage expérimental, nous avons lancé en juillet 2013 le programme de formation suivant les termes d'une convention signée par le Ministère de l'Éducation, l'ASPECF et l'AARASD et nous avons préparé l'année scolaire 2013-2014 destinée aux 12 premiers stagiaires présents au stage expérimental. Cette convention retient trois principes :

### Construire un programme pour former les professeurs

1) La formation en français est assurée toute l'année par deux formateurs sahraouis francophones membres de l'association ASPECF (association sahraouie de promo-

tion et d'échanges de la culture francophone) et par les formateurs français bénévoles au cours de missions d'une à trois semaines chaque trimestre. Cette formation à la langue dure un an, ou deux si besoin ; elle est suivie par une formation pédagogique. 2) Le Ministère de l'Éducation de la RASD met à disposition des formateurs sahraouis et français une salle de classe dans le Centre de formation pédagogique du 9 juin, il assure les liens officiels avec l'administration éducative si besoin. 3) L'AARASD s'engage à verser chaque mois correspondant à l'année scolaire une indemnité aux stagiaires puis aux enseignants et aux deux formateurs de l'ASPECF. Les stagiaires de leur côté s'engagent à enseigner en collège pendant cinq ans.

### Construire un programme pour former les professeurs



2018 : Stage au local de l'ASPECF.



2015



Classes de primaires de Smara.

### de français en collège suivant trois principes :

donner toute leur place aux formateurs sahraouis francophones, indemniser les professeurs pendant leur temps de formation et les premières années d'exercice, retenir

l'intérêt et la confiance des institutions éducatives de la RASD. De 2013 à 2018, les deux équipes de formateurs ont construit progressivement un programme pour à la fois perfectionner la connaissance de la langue française et former les enseignants en pédagogie et en didactique de la langue française.

Les trois premières années scolaires : septembre 2013 - juin 2014, septembre 2014 - juin 2015, septembre 2015 - juin 2016, ont été essentiellement consacrées à l'apprentissage du français et ont correspondu à la mise en œuvre de la première convention. À la rentrée de septembre 2016, 23 enseignants formés, ayant passé une épreuve d'évaluation écrite et orale que nous avons appelée « diplôme » assuraient les cours de français de l'ensemble des classes de collège.

Les années suivantes ont été plutôt consacrées à la formation pédagogique pour les enseignants en classe, avec des séances de perfectionnement du français pour ceux et celles qui en éprouvent le besoin. De septembre 2016-juin 2017, septembre 2017-juin 2018 au premier trimestre de l'année scolaire 2018-2019, nous avons fonctionné suivant une deuxième convention précisant le rôle des formateurs et la reconduction des engagements de l'AARASD pour l'indemnisation des enseignants et des stagiaires.

### Organisation du travail des formateurs français et sahraouis

Leur travail, leurs engagements réciproques sont fixés dans la Convention signée par les trois parties concernées et donc dès le départ approuvée par le Ministre de l'Édu-

cation. Les formateurs sahraouis assurent la formation à la langue française trois jours par semaine et divisent le groupe des stagiaires en deux suivant leur niveau initial de français. La majorité des stagiaires ont suivi une formation universitaire en Algérie, qui leur a donné l'occasion d'apprendre « un peu » le français. D'autres, plus âgés ou venant du Sahara occidental occupé, ont pu apprendre le français en Mauritanie ou au Sahara occidental. Cette formation va durer trois ans au cours desquels les deux formateurs sahraouis perfectionnent leur pratique d'enseignement de manière significative. Les formateurs français (de 2 à 5 personnes), enseignants de français ou professeurs des écoles en retraite, assurent chaque trimestre une formation de 15 jours à plein temps et se partagent le travail avec les formateurs sahraouis. À noter que ces moments communs sont indispensables, parce qu'ils constituent un temps de coordination des formations, préparation des programmes, des exercices, des évaluations, etc. Cependant la principale coordination se tient en France en juillet, alors que les formateurs sahraouis sont présents en tant qu'accompagnateurs des enfants accueillis en France. Leur travail en deuxième période et suivant les termes de la seconde Convention va sensiblement évoluer. La formation pédagogique est assurée par les formateurs français chaque trimestre pendant deux ou trois semaines, les enseignants sahraouis en poste sont alors déchar-



En classe de collège à Aousserd en 2018.



2015

gés de leurs classes par le Ministère pour leur permettre de se consacrer au mieux à leur formation professionnelle. Le rôle des formateurs sahraouis évolue lui aussi. Ils assurent la formation continue en français toute l'année, plutôt sur le temps libre des enseignants en difficultés et qui se portent volontaires, et la coordination du travail des enseignants. Les deux formateurs sont chargés de deux ou trois wilayas pour retrouver chaque semaine les enseignants d'un des collèges, apprécier leurs difficultés et faciliter les échanges entre enseignants, trouver des documents, textes, comparer leurs préparations etc. Un troisième objectif très important, et coïncidant avec les formateurs français, est de recueillir régulièrement des préparations de leçons, exemples de textes et d'exercices destinés à terme à la

rédaction d'un manuel de français avec un guide pédagogique. Le recrutement des enseignants et leur engagement à enseigner Les choix en ce domaine ont varié et se sont adaptés à la situation particulière d'une population réfugiée. Au terme d'une année scolaire les formateurs français ont obtenu du Ministère d'organiser un examen de recrutement des futurs enseignants pour donner davantage d'homogénéité au groupe des stagiaires. Il est très vite apparu que notre formation devait s'adresser à des stagiaires déjà familiarisés avec la langue française, compte tenu de la durée de la formation et des faibles moyens dont nous avons disposé. En même temps qu'un examen de recrutement une évaluation terminale a été organisée avec possibilité pour les plus faibles de redoubler. Autre difficulté, la mobilité de certains stagiaires, qui nous a imposé pendant deux ans de recruter de nouvelles personnes et de maintenir pendant trois ans l'apprentissage du français. L'exigence de niveau formulée par les formateurs français a été comprise par les responsables du Ministère de l'Education, qui ont progressivement accordé aux formateurs français davantage de rôle dans les évaluations non seulement des stagiaires mais aussi des élèves de collège. Cependant le caractère très spécifique d'un Etat en exil rend difficile toutes les mises en œuvre. Il s'agit bien sûr des moyens matériels d'enseignement limités au minimum - tableau, cahiers, crayons - ou pas toujours adaptés, comme les manuels algériens de français, mais au-delà il s'agit de la stabilité et de la formation du corps enseignant. Le Ministre de l'Education de la RASD, rencontré en novembre 2018, a parfaitement